



CONVOCATION

à la séance ordinaire du Conseil général
du lundi 27 octobre 2014, à 19h30, à l'Hôtel de Ville

26^{ème} SEANCE

2^{ème} supplément à l'ordre du jour

14-612

Interpellation du groupe PLR, par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée
« Violences aux Moulins et drogue au Seyon et alentours : que fait la police ? »
(Déposée le 20 octobre 2014 et inscrite à l'ordre du jour pour la 1^{ère} fois lors de la
séance du 27 octobre 2014) :

« Quelques rues du centre-ville de Neuchâtel ont perdu de leur quiétude et invitent moins à la promenade ou au shopping depuis quelques mois. L'ayant constaté eux-mêmes, se l'étant fait remarquer à de nombreuses reprises par des habitants et commerçants de la ville et l'ayant lu également plusieurs fois dans la presse sans constater d'évolution positive, les interpellateurs souhaitent transmettre formellement au Conseil communal leurs inquiétudes et leur insatisfaction, dans l'espoir que les choses ne restent pas en l'état et qu'il soit remédié à cette situation.

Deux situations en particulier dérangent actuellement :

- le trafic de drogue, respectivement l'omniprésence des petits trafiquants
- la situation du Café des Moulins.

Nul besoin d'être de la brigade des stupés pour remarquer la présence régulière de nombreux petits trafiquants dans les rues de la ville. Celle-ci a explosé ces derniers mois et, sans que ces derniers ne posent de réels problèmes au niveau de la sécurité ou de la violence, leur présence dérange et dégage une mauvaise atmosphère dans le centre historique et commercial. De plus, fermer les yeux n'est pas une attitude à adopter quand l'on connaît les ravages et les malheurs provoqués par la drogue.

Côté violence, la rue des Moulins semble servie : régulièrement la police et parfois les ambulances doivent intervenir suite à des bagarres ou autres rixes (notamment au couteau) provoquées trop souvent par des clients du Café des Moulins. Des passants sont également interpellés verbalement parfois avec violence par les clients de la terrasse. Cette situation peut se révéler dangereuse et est très insatisfaisante pour les commerçants et habitants de la rue des Moulins, de même que pour les passants. A tel point que des commerces voisins installent ou envisagent d'installer des palissades pour limiter les nuisances dans la mesure de leurs possibilités, et que beaucoup préfèrent éviter le passage à cet endroit de peur d'être importunés.

Les soussignés souhaitent donc par la présente interpeller le Conseil communal sur ces deux problématiques et lui demander des explications et des réponses aux questions suivantes :

- Quelle est sa position face à ces deux constats ?
- Qu'a-t-il été entrepris jusqu'à aujourd'hui pour remédier à cet état de fait ?
- Qu'est-il envisagé d'entreprendre ?
- Quelles sont les possibilités en main des autorités communales ? Et de la police cantonale ?

Avec nos remerciements au Conseil communal pour les éclaircissements qu'il nous fournira sur ces différents points.

Neuchâtel, le 22 octobre 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente,

Christine Gaillard

Le chancelier,

Rémy Voirol